

N° 7496

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2019-2020

PROJET DE LOI

**relatif à la réalisation des infrastructures et aménagements
pour la Capitale Européenne de la Culture 2022 à Belval**

* * *

*(Dépôt: le 12.11.2019)***SOMMAIRE:**

	<i>page</i>
1) Arrêté Grand-Ducal de dépôt (26.10.2019).....	1
2) Texte du projet de loi.....	2
3) Commentaire des articles.....	2
4) Exposé des motifs.....	3
5) Partie technique.....	7
6) Fiche financière.....	22
7) Partie graphique.....	23
8) Fiche d'évaluation d'impact.....	32

*

ARRETE GRAND-DUCAL DE DEPOT

Nous HENRI, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Sur le rapport de Notre Ministre de la Mobilité et des Travaux publics et après délibération du Gouvernement en Conseil :

Arrêtons:

Article unique : Notre Ministre de la Mobilité et des Travaux publics est autorisé à déposer en Notre nom à la Chambre des Députés le projet de loi relatif à la réalisation des infrastructures et aménagements pour la Capitale Européenne de la Culture 2022 à Belval.

Palais de Luxembourg, le 26.10.2019

*Le Ministre de la Mobilité
et des Travaux publics,*

François BAUSCH

HENRI

*

TEXTE DU PROJET DE LOI

Article 1^{er} Le Gouvernement est autorisé à procéder sur le site de Belval-Ouest à la réalisation des infrastructures et aménagements pour la Capitale Européenne de la Culture 2022.

Article 2 Les dépenses engagées au titre du projet visé à l'article 1^{er} ne peuvent pas dépasser le montant de 35 330 000 euros. Ce montant correspond à la valeur 811,88 de l'indice semestriel des prix de la construction au 1^{er} avril 2019.

Déduction faite des dépenses déjà engagées par le pouvoir adjudicateur, ce montant est adapté semestriellement en fonction de la variation de l'indice des prix de la construction précité.

Article 3 Les infrastructures et aménagements sont réalisés par le Fonds Belval sur le site de Belval-Ouest.

Article 4 Les dépenses visées à l'article 2 sont imputables sur les crédits du Budget des dépenses en capital du Ministère de la Mobilité et des Travaux publics.

*

COMMENTAIRE DES ARTICLES

Article 1^{er}

Cet article autorise le Gouvernement à faire procéder sur le site de Belval-Ouest à la réalisation des infrastructures et aménagements pour la Capitale Européenne de la Culture 2022.

Article 2

Cet article détermine l'enveloppe budgétaire servant au financement du projet, rattachée à l'indice semestriel des prix de la construction valable au 1^{er} avril 2019 (valeur 811,88). Il comporte en outre la clause usuelle d'adaptation des coûts à l'évolution de cet indice.

Article 3

Cet article précise que les infrastructures et aménagements faisant l'objet du présent projet de loi sont réalisés par le Fonds Belval.

Article 4

Cet article dispose que dépenses visées à l'article 2 du présent projet de loi sont imputables sur les crédits du budget des dépenses en capital du ministère de la Mobilité et des Travaux publics.

*

EXPOSE DES MOTIFS

1. Introduction

L'organisation d'une année culturelle est l'occasion immanquable pour la scène culturelle luxembourgeoise de se présenter à l'échelle européenne. Les années 1995 et 2007 ont témoigné, avec des années culturelles focalisées sur la capitale, l'impact que peuvent avoir dans ce contexte les investissements infrastructurels. Les bâtiments affectés à une année culturelle profitent en effet également d'une fréquentation privilégiée qui permet au public de s'approprier un nouveau lieu.

Autrefois fondée sur le charbon et l'acier dans un paysage industriel façonné par l'homme, Esch-sur-Alzette change peu à peu de paradigme en s'appuyant sur l'identité multiculturelle de la Ville qui fait partie d'une région transfrontalière appelée « Terres Rouges » et où la migration est une constante de son développement historique, social et culturel. Ce profil culturel a par ailleurs également été renforcé depuis que la Ville est devenue une ville universitaire, alors que l'Université du Luxembourg, implantée sur l'ancienne friche industrielle reconvertie de Belval, représente en effet l'envie de transformation d'une société (post-) industrielle en une société européenne du Savoir.

La programmation de « *Remix Culture* » proposée par la Ville dans son dossier de candidature illustre les convictions d'Esch et de sa région : faciliter l'accès à la culture dans le but de créer un consensus social et l'impulsion novatrice nécessaire à la formulation d'un avenir durable pour le territoire ECoC 2022¹. Grâce à sa petite taille et à sa communauté multiculturelle étroitement liée, la région se prête ainsi à être un laboratoire dans lequel les moyens culturels peuvent être utilisés au cours de l'année de Capitale Européenne de la Culture afin de formuler et de tester des scénarios pour l'avenir et de les partager avec d'autres villes européennes animées par la même vision.

A l'échelle de la région, Esch, Capitale Européenne de la Culture 2022, est en outre perçue comme un précieux accélérateur du développement culturel et des stratégies culturelles déjà en place, dont notamment *Connexions*, la nouvelle stratégie culturelle de la Ville d'Esch – ville pilote de l'Agenda 21 de la Culture, adoptée le 30 juin 2017 et entrée en vigueur le 30 octobre 2017. Les stratégies culturelles de l'alliance des municipalités locales *ProSud*, créée le 21 mai 2003, ou encore de l'*Espace culturel Grande-Région*, créé à la suite de l'année culturelle Luxembourg 2007, seront également soutenues par les événements et manifestations d'Esch 2022.

Esch, Capitale Européenne de la Culture 2022, sera donc une nouvelle étape pour le développement de la région au vu de sa visibilité accrue à l'échelle européenne, et l'occasion immanquable de présenter la scène culturelle luxembourgeoise à un public élargi tout en rendant hommage à son passé industriel et en favorisant les échanges culturels.

2. Esch 2022 sur le site de Belval

Le programme d'Esch, Capitale Européenne de la Culture 2022 prévoit d'intégrer l'ensemble de l'infrastructure culturelle existante de la région notamment par un renforcement des structures individuelles via des nouveaux projets de grande ampleur ainsi que par la création d'un réseau entre ces infrastructures. Aussi, la programmation culturelle pourra déployer entièrement ses effets en se basant sur l'une de ses présupposées-clés, à savoir le patrimoine bâti industriel. L'article 2 de la Convention de Faro du 13 octobre 2005 dispose en effet que « le patrimoine culturel constitue un ensemble de ressources héritées du passé que des personnes considèrent, par-delà le régime de propriété des biens, comme un reflet et une expression de leurs valeurs, croyances, savoirs et traditions en continuelle évolution ». Néanmoins, afin de stimuler l'échange social et de garantir l'appropriation du patrimoine culturel par tout un chacun, il convient non seulement de rendre les bâtiments tributaires du patrimoine industriel accessibles, mais encore de les présenter d'une manière propre à susciter un large intérêt populaire.

Le vaste projet de reconversion de l'ancienne friche industrielle de Belval lancé par le Gouvernement luxembourgeois afin de relancer la prospérité économique et de redresser l'image de toute une région, présente une opportunité inouïe pour le développement et l'organisation des activités et manifestations

¹ Diminutif pour *European Capital of Culture* ; le territoire ECoC 2022 englobe onze municipalités sur le territoire luxembourgeois représentées par l'alliance *ProSud* et huit sur le territoire français regroupées dans la CCPhVA – *Communauté de Communes du Pays Haut Val d'Alzette*.

de la Capitale Européenne de la Culture 2022. La Terrasse des Hauts Fourneaux, regroupant aussi bien des éléments du patrimoine industriel que des architectures contemporaines, est ainsi mise à disposition pour permettre non seulement d'utiliser utilement la programmation sur l'ensemble du site, mais également d'élaborer un véritable parcours culturel. L'année culturelle 2022 permet ainsi de conférer aux lieux existants une dimension socio-culturelle supplémentaire et d'y laisser, le cas échéant, des marques ou références.

3. Esch 2022 et la stratégie « Remix Culture »

Le programme culturel tel qu'envisagé par Esch, Capitale Européenne de la Culture 2022, présente en quatre saisons successives des approches renouvelées de la culture sous le slogan « *Remix Culture* ». La programmation entend pleinement déployer les potentialités offertes par les nouvelles technologies, dont la réalité virtuelle (VR) et la réalité augmentée (AR), de façon à thématiser l'importance et l'impact de ces technologies sur l'économie, la culture et la société de manière plus générale. Elle ne s'en contente toutefois pas puisqu'une attention particulière a été accordée à l'ancrage industriel du projet : les nouvelles technologies étant interprétées tout au moins comme ayant un effet économique disruptif, il fait sens de les intégrer dans un cadre déjà marqué du sceau de l'innovation économique, à savoir la révolution industrielle. Sont ainsi sans doute relevés des enjeux culturels, mais tout autant économiques et sociaux, permettant ainsi un traitement transversal et approfondi des thèmes abordés.

Dans ce contexte, quatre thèmes essentiels ayant besoin d'être remixés ont été identifiés :

- *Remix Europe* représente la redécouverte de l'Europe, ce dont l'homme a d'urgence besoin afin de façonner activement son avenir à l'ère de la numérisation, en particulier en ce qui concerne les vagues de migrants non européens, le regain de xénophobie, le virage à droite largement répandu des politiques européennes et les frontières entre les Etats nationaux qui sont soudainement redevenues concrètes.
- *Remix Yourself* représente la conviction affichée selon laquelle chaque individu est important dans notre société et sa contribution a un impact dans le façonnement de l'avenir.
- *Remix Nature* représente la nature au Sud du Luxembourg, véritable produit de l'intervention humaine sur ses structures à travers l'industrialisation.
- *Remix Art* représente les nouvelles initiatives nécessaires pour un art de demain dans le contexte actuel de la numérisation.

Ces aspects sont traités par une stratégie artistique comprenant quatre champs d'action :

- *L'inclusion sociale* – sortir les personnes de leurs niches sociales en cherchant des espaces publics et en se concentrant sur la participation civile.
- *L'espace public* – encourager la population à reprendre le contrôle de l'espace public, son espace, et à l'utiliser en tant qu'espace politique et artistique.
- *Le nouveau sentiment d'identité* – proposer un nouveau sentiment d'appartenance régionale, non seulement pour acquérir une plus grande visibilité à l'échelle nationale et européenne, mais également pour susciter une nouvelle perception de soi et de l'étranger.
- *Les industries créatives et le renforcement des capacités* – ne pas seulement être le moteur de ces initiatives en augmentant la demande, mais avant tout regrouper l'ensemble des initiatives et franchir le pas, avec les responsables politiques et administratifs, afin de rendre le Luxembourg encore plus concurrentiel dans le secteur culturel.

4. Programme, lieux et bâtiments retenus

Le programme culturel et artistique se développera non dans un seul bâtiment, mais sur tout un site urbain à disposition de l'asbl Esch2022 regroupant plusieurs lieux, bâtiments et éléments du patrimoine industriel sur la Terrasse des Hauts Fourneaux. Ainsi, les infrastructures suivantes sont prévues d'être aménagées, restaurées ou construites :

La Möllerei

Fonction : « Digital Space », projet de pôle culturel digital principal de Esch 2022.

La partie Sud non encore restaurée de la Möllerei est ainsi prévue d'être aménagée en « Digital Space » permettant une approche novatrice, interactive et transdisciplinaire ; ce sera le lieu principal de la programmation culturelle et il assurera notamment les objectifs suivants :

- Exposer : les « expositions » du « Digital Space » ne sont pas réalisées selon les modes classiques (vitrines, accrochages, etc) mais par le biais d'un ensemble technique digital (projecteurs, écrans LED, différentes installations lumineuses) ;
- Expérimenter et inventer : le « Digital Space » n'a pas seulement vocation à impressionner par des nouvelles formes d'exposition, mais aussi d'inciter à créer ;
- Représenter : musique, théâtre et arts performatifs. Le « Digital Space », avec sa vocation transmédia, sera l'incubateur de nouvelles formes culturelles. Remix entre les genres classiques ;
- Eduquer : le « Digital Space » sert de nouvelle source d'information et d'éducation avec sa flexibilité et ses contenus.

Un point d'information et une billetterie seront installés au droit de l'entrée principale tout comme des locaux sanitaires et techniques.

La Möllerei offrira une surface d'exposition d'environ 375 m² sur plusieurs niveaux et présente une hauteur libre moyenne de 26 mètres. Une passerelle de liaison, adaptée aux personnes à mobilité réduite, permettra en outre de créer une liaison entre le Plancher des Coulées du Haut Fourneau A et la Möllerei.

Outre la fonction de pôle culturel digital, la Möllerei servira d'espace pédagogique permettant d'expliquer le fonctionnement du Haut Fourneau A.

La Massenoire

Fonction : Lieu adaptable à usages multifonctionnels pour des expositions temporaires complémentaires à celles organisées à la Möllerei.

La Massenoire dispose d'une salle d'exposition d'environ 550 m², d'un espace extérieur de quelque 240 m² et de locaux sanitaires.

Le Plancher des Coulées

Fonction : Lieu permettant le déroulement de performances de divers types allant du concert à la danse en passant par le théâtre.

Le Plancher des Coulées est un espace extérieur couvert de 35 x 33 mètres, d'une surface d'environ 1 155 m² et d'une hauteur libre sous toiture de 9,5 mètres. Il disposera d'une plateforme horizontale d'environ 240 m² dotée de gradins et d'une scène.

La Fondation du Haut Fourneau A

Fonction : Espace abritant principalement la Halle des Poches à Fonte qui servira de point d'information, de librairie, de billetterie et de salle de conférence.

La Halle des Poches à Fonte est un lieu polyvalent d'environ 500 m² disposant d'un comptoir d'accueil, de locaux sanitaires et de stockage.

Le Skip

Fonction : Lieu de réceptions pour près de 200 personnes, ateliers pour 60 places ou salle de conférence d'une capacité maximale de quelque 170 places.

Le pavillon Skip offre un espace intérieur d'une surface totale d'environ 400 m² composé d'un espace polyvalent d'environ 250 m², d'un accueil avec comptoir et kitchenette, d'un bloc technique regroupant les locaux de stockage et sanitaires et d'une mezzanine de 35 m². Une terrasse extérieure donnant sur l'espace public permet de prolonger l'espace intérieur et offre une vue imprenable sur les Hauts Fourneaux.

La Fondation du Haut Fourneau C

Fonction : Lieu d'interventions artistiques diverses ou d'expositions.

Ce vestige industriel en béton aux dimensions externes de 34 x 24 x 5,5 mètres offre un espace central de 14 mètres de diamètre doté d'une scène. Situé à 1,7 mètres du niveau urbain, l'espace sera accessible par une passerelle et des marches d'escalier, respectivement par une rampe adaptée aux personnes à mobilité réduite.

L'Atelier de production

Fonction : Lieu de préparation d'installations, d'équipements ou d'objets pour les différents lieux, spectacles et manifestations.

L'Atelier de production sera une structure préfabriquée d'environ 400 m² constituée de trois zones distinctes : un bloc technique regroupant les locaux sanitaires, douches et vestiaires, un atelier de production et une zone polyvalente de stockage et de petits travaux.

L'Espace urbain piéton

Fonction : Grande zone piétonne de la Terrasse des Hauts Fourneaux d'environ 4,2 hectares dotée de modules préfabriqués fonctionnels ou à fonction d'animation de l'espace public.

L'Espace urbain piéton comporte plusieurs lieux intéressants qui témoignent notamment du passé industriel du site :

- la Halle couverte, espace urbain couvert de 34 x 22 mètres, soit 748 m² avec une hauteur libre sous toiture de 17,5 mètres, destinée à l'installation d'objets ou de constructions temporaires éphémères, facilement démontables ou déplaçables permettant ainsi également l'organisation de concerts ou autres grands événements.
- l'espace public « Ænnert den Héichiewen » de 41 x 33 mètres, soit 1 350 m², permettant l'organisation d'événements et de spectacles en plein air en tous genres.

Les modules préfabriqués répartis dans la zone piétonne serviront de garde-robe, de consigne, de point d'information, de point de vente, de point de distribution de flyers et de tickets, de point de repos ou d'animations informelles, ainsi qu'à l'organisation de performances proprement dites.

La Structure administrative

Fonction : Bureaux de l'asbl Esch 2022 pour environ 25 personnes et lieu pour petites conférences ou expositions temporaires.

La Structure administrative d'une surface totale d'environ 580 m² sera réalisée en structure modulaire préfabriquée. Elle disposera, au rez-de-chaussée, d'un espace d'accueil et d'une grande salle de réunion donnant sur une cour extérieure. Aux étages se trouveront des bureaux individuels, des bureaux paysagers, une petite salle de réunion et un espace avec kitchenette. Des locaux sanitaires publics et privés ainsi que des locaux techniques et de stockage sont également prévus.

PARTIE TECHNIQUE

1. LA TERRASSE DES HAUTS FOURNEAUX

Implantation

Les lieux retenus à Belval pour la Capitale Européenne de la Culture 2022 sont principalement situés dans la partie Sud de la Terrasse des Hauts Fourneaux dont la superficie totale est de 15,48 hectares.

La zone dominée par les Hauts Fourneaux A et B fait partie du pôle socioculturel du site bordé par le pôle universitaire au Nord, les futurs Archives nationales et la Halle des Soufflantes à l'Est, la Rockhal au Sud et la Place de l'Académie à l'Ouest. Des bâtiments contemporains, comme la Maison des Arts et Etudiants, la Maison de l'Innovation ou encore le Luxembourg Learning Centre se mêlent aux éléments du patrimoine industriel et créent un quartier urbain exceptionnel, entièrement piéton et structuré par une succession de places.

Accessibilité

La Terrasse des Hauts Fourneaux dispose d'une bonne accessibilité en transports en commun. La gare de Belval-Université au Sud de la Terrasse permet de rejoindre facilement le site notamment depuis les villes proches d'Esch-sur-Alzette et de Differdange ou encore depuis Luxembourg-Ville et Rodange. Plusieurs lignes de bus desservent également le site actuellement et de nouvelles lignes de transports en commun sont à l'étude.

La mobilité douce y est valorisée par plusieurs stations Vél'ok et par une future piste cyclable débouchant directement sur la Terrasse des Hauts Fourneaux, reliant Belval au centre-ville d'Esch-sur-Alzette.

Plusieurs parkings publics disposant de bornes électriques permettent l'accès en voiture via les axes principaux comme l'A4 et la liaison Micheville.

*

2. LIEUX ET INFRASTRUCTURES A AMENAGER, RESTAURER OU CONSTRUIRE

La Möllerei

La Möllerei, construite en 1910 à l'endroit actuel, servait à stocker les matières ferrifères et le coke. Elle comporte ainsi des silos à coke du côté Ouest et des silos à minerai du côté Est. Le bâtiment est inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Sites et Monuments nationaux. La Halle a fait l'objet d'une transformation profonde entre 1965 et 1970, avec une reconstruction entière.

A l'origine, le bâtiment complet comptait une longueur totale de 164 mètres avec 23 silos, une largeur de 25.50 mètres et une hauteur moyenne de 26 mètres. Suivant le scénario de conservation des « Monuments dans la Cité » retenu, les sept premiers silos au Sud du bâtiment seront conservés avec leurs équipements afin de documenter le fonctionnement du Haut Fourneau A. Il s'agit de la partie actuellement non encore restaurée de la Möllerei dont la remise en état est prévue pour 2022 ; quant à sa partie Nord, elle a été vidée de ses équipements afin de pouvoir accueillir la bibliothèque universitaire, inaugurée en septembre 2018.



Möllerei, vue sud-est

La Möllerei est encadrée d'un côté par la Place de l'Académie et de l'autre par la Place « Ënnert den Héichiewen ». Un passage couvert à travers la Möllerei sépare la bibliothèque universitaire de la partie Sud non encore restaurée et offre aux piétons une liaison entre les deux places.

Parti fonctionnel

La Möllerei accueillera le « Digital Space », principal projet de Esch 2022. Il concentre toutes les ambitions du projet de la Capitale culturelle et sera considéré comme un pôle culturel digital.

Dans le cadre de la remise en état du bâtiment est ainsi prévue la réalisation des accès et des cheminements sécurisés permettant d'accéder au « Digital Space » et, d'autre part, de compléter l'actuel circuit de visite du Haut Fourneau A. Cette partie du circuit est essentielle à la documentation du fonctionnement du Haut Fourneau A puisqu'elle permettra d'expliquer le stockage et la préparation des matières premières servant à la production de la fonte.

La Möllerei sera ainsi accessible par le passage couvert de liaison au rez-de-chaussée, par l'avenue du Rock'n'Roll à l'opposé, ainsi que par une nouvelle passerelle au 3^{ème} étage qui liera le Plancher des Coulées du Haut Fourneau A à la Möllerei en longeant la salle des machines située à l'Ouest du Haut Fourneau.

Une fois à l'intérieur du bâtiment, le visiteur aura depuis cette passerelle une vue impressionnante de la halle et des silos sauvegardés.

Un nouvel escalier ainsi qu'un ascenseur, intégrés dans la huitième travée du bâtiment, permettent l'accès aux étages inférieurs jusqu'au 2^{ème} sous-sol qui accueillera dans les anciens silos à coke un espace d'exposition d'une surface d'environ 340 mètres carrés.

Un deuxième escalier est projeté à l'opposé de cet espace d'exposition ; celui-ci suit l'inclinaison de la paroi en béton des silos et permet de rejoindre depuis le niveau -2 la passerelle existante au rez-de-chaussée. Le circuit se poursuit sous les silos pour rejoindre un troisième escalier qui longe le plan incliné du monte-charge sur lequel circulaient les wagons chargés de coke et de minerai et qui mène à la salle des machines.

La Möllerei est ainsi aménagée de façon à pouvoir recevoir le « Digital Space » et d'autres manifestations de Esch 2022 mais également à étendre le circuit de visite du Haut Fourneau A, à permettre la compréhension du fonctionnement de l'ancienne Möllerei et à servir, après l'année culturelle de 2022, de hall d'exposition pouvant fonctionner de manière indépendante.

Le rez-de-chaussée de la halle deviendra un lieu de passage ouvert au milieu urbain ; la nouvelle passerelle mise en place crée également un circuit en boucle surplombant l'espace d'exposition du niveau -2 permettant au public de découvrir les œuvres ou installations mises en place, suspendues dans le grand volume ou encore projetées sur les faces de la halle, depuis divers points de vue.

Les espaces d'exposition tant au rez-de-chaussée qu'au niveau -2 seront également accessibles aux personnes à mobilité réduite. La nouvelle passerelle au 3ème étage reliant la Möllerei au Plancher des Coulées du Haut Fourneau A permettra aussi de rendre accessible la majeure partie du circuit de visite existant et les principaux lieux et spectacles de 2022.

Parti architectural

La démarche architecturale se base sur deux grands principes d'intervention : d'une part la conservation du bâtiment, de sa structure et de ses équipements, et d'autre part des aménagements ponctuels, clairement identifiables en tant que nouveaux éléments contemporains approuvés par le Service des Sites et Monuments nationaux.



Möllerei, vue intérieure

Les interventions au bâtiment prévoient notamment le nettoyage des structures, le contrôle de stabilité des structures et équipements, des renforcements ponctuels, le ravalement des surfaces en briques, le remplacement de la couverture de toiture et des menuiseries métalliques extérieures fortement corrodées et la mise en œuvre de rideaux ou panneaux d'occultation nécessaires aux projets et projections prévues.

Les nouveaux éléments respecteront l'architecture et le caractère du bâtiment existant tout en témoignant discrètement d'interventions contemporaines : ainsi les structures des nouveaux cheminements seront en acier mais de sections de poutres différentes ; de même, les nouveaux garde-corps seront presque invisibles et se différencieront des éléments existants alors que les nouvelles fermetures vitrées auront des dimensions de vitrage qui ne pourront trahir leur époque.

La nouvelle passerelle reliant la Möllerei au Plancher des Coulées du Haut Fourneau A sera un défi : pour enjamber les 22 mètres séparant la fondation du Haut Fourneau A et le bâtiment de la Möllerei, il sera nécessaire de développer une structure hautement performante et autoportante se distinguant dans son expression architecturale des structures historiques tout en s'intégrant au contexte existant.



Möllerei, vue nord-est sur la nouvelle passerelle

Les pignons Nord et Sud de la Möllerei, actuellement en grande partie ouverts, seront fermés respectivement par des éléments vitrés et des panneaux métalliques.

Installations techniques

La halle, dont la puissance électrique totale des installations et équipements s'élève à 250 kVA, sera raccordée au réseau de moyenne tension. Un local accessible depuis la Place de l'Académie et situé en-dessous des silos à lignite permettra l'installation de la cellule Moyenne Tension. Une mise à la terre du réseau électrique est prévue et sera réalisée par des bandes en acier inoxydable enterrées autour du bâtiment.

Des prises électriques (monophasées 230V/16A) avec un degré de protection IP54 seront posées sur toute la surface de la halle et dans les locaux techniques et de stockage. Des prises du type CE (triphasées 400V/16A ou 32A) seront prévues pour alimenter des consommateurs à puissance élevée (> 4kW). Un réseau câblé basse tension sera également prévu dans le faux-plancher des espaces d'exposition du niveau -2 afin de garantir une distribution électrique flexible et confortable.

En complément à l'éclairage de secours et aux pictogrammes garantissant l'évacuation sécurisée des espaces, un éclairage de base conforme aux normes européennes et nationales sera mis en œuvre dans tous les espaces, chemins, escaliers et passerelles, permettant également l'organisation de visites nocturnes. Des détecteurs incendie installés dans les surfaces d'exposition, les locaux de stockage et les sanitaires, ainsi qu'un réseau informatique et des bornes Wifi compléteront l'installation électrique.

Un ascenseur d'une capacité de 8 personnes permettant de desservir les trois niveaux de la Möllerei ainsi qu'un monte-charges, d'une charge maximale de 1 250 kg, seront également prévus.

Un éclairage extérieur discret approprié soulignant le caractère industriel de l'architecture mettra la halle en valeur pendant la nuit.

Au vu du caractère industriel de la Möllerei sans enveloppe extérieure performante, l'installation chauffage sera réduite au minimum ; seuls les locaux sanitaires, techniques et de stockage seront chauffés ou équipés d'un système de ventilation mécanique à récupération d'énergie permettant d'assurer une température ambiante d'environ 18°C. Un chauffage à panneaux rayonnants est prévu pour les événements en période froide dans le hall d'exposition ; il sera fixé à la structure portante de la toiture et alimenté par de l'eau chaude provenant du réseau de chauffage urbain.

Les locaux sanitaires se situeront au niveau -2 ; l'évacuation des eaux usées se fera par un système de relevage avec des pompes électriques.

Aménagements extérieurs

Les abords de la Möllerei, en particulier la zone située à l'Ouest du bâtiment, se présentent sur deux niveaux : la première surface, qui fait le raccord avec la façade de la Möllerei, surplombe de 5 mètres la Place de l'Académie et sera rendue accessible et traitée sous forme d'espace vert ; l'aménagement sera composé de prairies naturelles sauvages, favorables également au développement de la biodiversité, de pelouses taillées, facilement accessibles et permettant une appropriation flexible par les piétons, ainsi que d'un cheminement en caillebotis, détaché des surfaces engazonnées.

Un garde-corps discret en mailles inox, nécessaire pour des raisons de sécurité, sera également mis en place.

Le niveau inférieur se situe au niveau de la Place de l'Académie. Le dénivelé est géré par le mur de soutènement d'origine, construit en moellons et partiellement en béton. Un large bandeau de prairie naturelle, traité de manière identique à celui de la partie supérieure, permettra de gérer les raccords entre ce mur historique et la Place de l'Académie. Deux bandes de pelouse stabilisée seront conservées pour permettre les accès aux chambres techniques situées sous les silos industriels.



Möllerei, vue ouest

Au niveau de la Terrasse des Hauts Fourneaux, le bâtiment de la Möllerei sera raccordé aux revêtements urbains existants par des briques.

La Massenoire

Le bâtiment de la Massenoire appartient aux vestiges industriels du site ; il a été mis en service en 1965 et abritait jadis divers équipements servant à la fabrication de la masse de bouchage du trou de coulée du Haut Fourneau, appelée masse noire. Sur son prolongement latéral, la halle comporte à l'extérieur une partie couverte qui servait d'abri à des séchoirs de poches à fonte.

Aujourd'hui, le bâtiment est revalorisé et réaffecté à la fonction d'information, d'exposition et de point d'accueil et de départ pour les visites de la Cité des Sciences, de la Recherche et de l'Innovation ainsi que des Hauts Fourneaux.

Pour l'année culturelle, la Massenoire sera réaménagée en un lieu adaptable et multifonctionnel comprenant également des locaux sanitaires et techniques.



Massenoire, vue sud-ouest

Parti architectural

La Massenoire a été très peu transformée et frappe par son intérieur à caractère industriel, brut et imparfait ; l'espace contient encore des silos ainsi qu'un pont roulant.

L'exposition existante retraçant l'histoire du site et le passé industriel de Belval et présentant le projet de reconversion de la friche industrielle et des Hauts Fourneaux, la salle de projection ainsi que la maquette de la Terrasse des Hauts Fourneaux seront enlevées pour l'année culturelle. Le bâtiment sera ainsi entièrement vidé pour satisfaire aux besoins de multifonctionnalité en 2022.

Les tôles translucides détériorées en partie haute de la façade seront remplacées dans le respect de l'existant de manière à conserver l'aspect poussiéreux des éléments offrant à l'espace une lumière tamisée.



Massenoire, vue nord-ouest

Installations techniques

Au vu du volume important du bâtiment et de ses isolations thermiques et d'étanchéité à l'air insuffisantes, quelques travaux essentiels d'amélioration du confort thermique seront réalisés. Le chauffage existant par aérotherme sera ainsi optimisé.

En outre, les installations électriques et audiovisuelles seront adaptées pour permettre l'utilisation du bâtiment tel que prévu par l'asbl Esch 2022 et le nombre de sanitaires sera augmenté.

Le Plancher des Coulées

Le Plancher des Coulées était le lieu de travail principal des fondeurs ; il se situe au niveau du trou de coulée de la fonte du haut fourneau. Le plancher est constitué d'une épaisse dalle en béton en pente depuis laquelle les visiteurs peuvent découvrir la cuve et les équipements impressionnants du Haut Fourneau A.



Plancher des Coulées, vue intérieure

Parti architectural

Le Plancher des Coulées est abrité par la couverture métallique de la halle et ses parois en panneaux ondulés translucides. Des travaux d'étanchéité du lanterneau central en toiture seront nécessaires.

L'espace dégagé du Plancher des Coulées, propice à diverses représentations, sera doté d'une plateforme horizontale réalisée en éléments modulaires permettant la mise en place de gradins et d'une scène devant la cuve du Haut Fourneau A. Tous ces éléments seront démontables et mobiles et seront installés suivant besoin.

Installations techniques

Le Plancher des Coulées étant actuellement uniquement accessible dans le cadre des visites du Haut Fourneau A, des travaux en électricité, éclairage et acoustique seront nécessaires pour rendre le lieu adapté au programme événementiel de 2022 et au-delà. Une issue de secours supplémentaire sera nécessaire et aménagée.

La réhabilitation de l'ancien pont roulant pour la maintenance et la manutention de structures temporaires est également prévue, tout comme la mise en service de l'ascenseur du Haut Fourneau A qui permettra d'élargir le parcours de visites aux personnes à mobilité réduite.

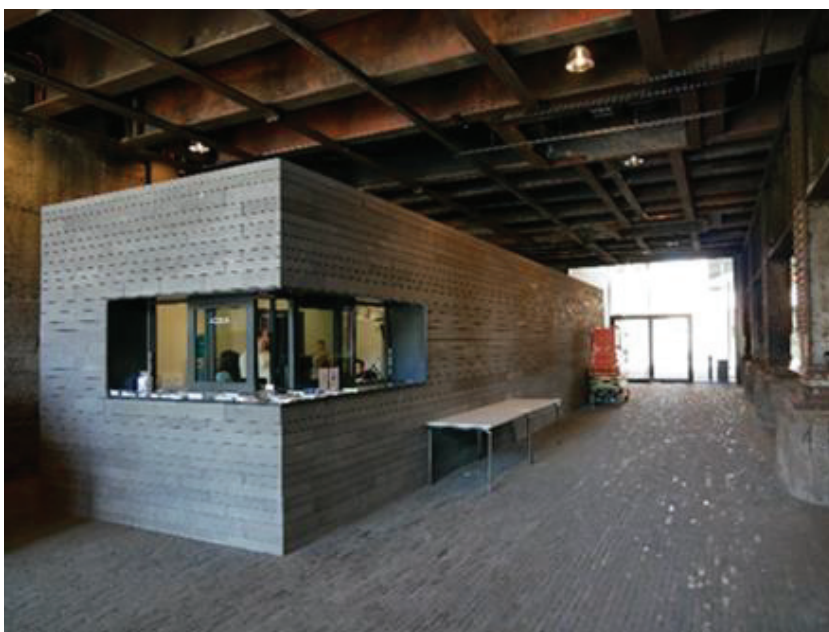
La Fondation du Haut Fourneau A

La Fondation du Haut Fourneau A abrite plusieurs espaces aménageables ou déjà aménagés, dont principalement la Halle des Poches à Fonte, vaste espace situé en-dessous du Plancher des Coulées où des wagons spéciaux, les poches à fonte, venaient recueillir la fonte liquide produite par le Haut Fourneau.

L'espace est un lieu qui sera partagé entre les événements réguliers du site et ceux liés à l'année culturelle.

Parti architectural

La Halle des Poches à Fonte se démarque par son caractère industriel. Elle est délimitée sur trois côtés par des parois entièrement vitrées, le quatrième étant la fondation proprement dite en béton du Haut Fourneau. Le plafond est composé d'une lourde structure métallique qui intègre encore les rigoles basculantes par lesquelles la fonte en fusion s'écoulait dans les poches à fonte. Le sol est réalisé avec les mêmes briques foncées que celles utilisées pour les aménagements extérieurs de la Terrasse des Hauts Fourneaux.



Halle des Poches à Fonte, vue intérieure

La halle est subdivisée en deux zones principales séparées par une colonnade de piliers métalliques industriels. Des rideaux permettant de privatiser, de subdiviser ou d'occulter l'espace ; aussi les multiples possibilités d'accès depuis l'extérieur rendent la halle multifonctionnelle.

Divers travaux seront exécutés afin de permettre une utilisation optimale et partagée de ce lieu exceptionnel, dont notamment des cloisonnements mobiles.

Installations techniques

La halle présente actuellement un éclairage d'ambiance, un chauffage d'appoint par panneaux rayonnants et des projecteurs multimédias fixés au plafond. Le sol intègre quant à lui un chauffage au sol ainsi que différents points de raccordements électriques et informatiques.

Divers travaux d'électricité, de sanitaire, d'éclairage et d'audiovisuel seront réalisés afin d'optimiser ou de compléter les installations existantes pour satisfaire les besoins de l'année culturelle.

Le Skip

Le bâtiment multifonctionnel d'information, d'exposition et de conférence appelé « Skip » implanté actuellement au giratoire de Raemerich sera démonté et reconstruit sur la Terrasse des Hauts Fourneaux, à proximité de l'emplacement prévu pour la structure administrative de l'asbl Esch 2022.

Parti architectural

Dans une logique de structure temporaire, flexible et démontable, le pavillon d'information « Skip » sera aménagé en face des Hauts Fourneaux en un lieu de réceptions, conférences et workshops pour l'année culturelle 2022. Sa forme caractéristique et son bardage extérieur en tôles d'aluminium profilées et laquées, ainsi que le concept d'espace intérieur s'articulant autour d'un bloc de services seront conservés. La grande majorité des éléments constituant le bâtiment sera démontée puis remontée sur le site de Belval dans un délai d'environ 6 mois.

Une optimisation de certains éléments constructifs ou techniques sera toutefois nécessaire pour améliorer le fonctionnement du bâtiment : la grande baie vitrée recevra un châssis ouvrant en accordéon permettant une ouverture totale de l'espace intérieur sur l'extérieur et l'accès à la terrasse, les fenêtres seront dotées de stores à lamelles pour améliorer le confort thermique et visuel intérieur et deux sorties de secours latérales seront créées ; le revêtement de sol existant en résine sera également remplacé par un sol en plancher bois, matériau plus sain et agréable.



Skip, vue aérienne

Parti constructif

Préfabriqué en usine, le pavillon est réalisé à l'aide d'une ossature en acier posée sur 3 semelles filantes en béton armé. Cette ossature s'organise en 16 tranches qui seront démontées, puis réassemblées les unes aux autres pour reconstituer le bâtiment.

Installations techniques

Le système de ventilation sera adapté à une occupation projetée de 150 personnes. L'ancienne centrale de ventilation sera remplacée par une nouvelle centrale énergétiquement efficace pour assurer un débit nominal d'environ 4 500 m³/h. Le débit d'air sera variable en fonction de l'occupation et suivant plusieurs scénarios préprogrammés.

Le bâtiment sera raccordé au réseau de chauffage urbain et chauffé par le sol, alors que l'appoint est assuré par la nouvelle centrale de ventilation, permettant de maintenir une température intérieure de 21°C pour une température extérieure de -12°C. Deux sondes de température d'ambiance réguleront la température ambiante du bâtiment.

L'actuelle machine à froid sera supprimée et le bâtiment sera raccordé directement au réseau de froid urbain. Le rafraîchissement de l'espace est assuré par la centrale de traitement d'air équipée de batteries chaude et froide. La distribution de l'air sera réglée de manière à éviter tout inconfort pour les utilisateurs.

L'obligatoire mise en conformité de l'installation électrique et des luminaires sera effectuée ; l'actuel équipement audiovisuel obsolète sera remplacé par une nouvelle installation qui satisfera aux événements conférenciers usuels.

Aménagements extérieurs

La terrasse en bois du pavillon permettra de prolonger l'espace intérieur vers l'extérieur et d'apprécier la vue sur les Hauts Fourneaux. Deux marches larges et continues du pourtour de la terrasse située à 36 centimètres au-dessus du niveau fini de l'espace public invitent à s'asseoir et contempler les alentours. L'accès au bâtiment se fera par un chemin piéton en dallage et une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite sera intégrée dans le socle de la terrasse. Le pavillon recevra également un éclairage extérieur fonctionnel et discret.

La Fondation du Haut Fourneau C

La Fondation du Haut Fourneau C accueillait autrefois le plus haut et le plus moderne des trois Hauts Fourneaux de Belval. Celui-ci a été vendu et démonté en 1996 pour être remonté en Chine où il est toujours en fonction. Ce grand monolithe en béton couvert de végétation pionnière enserre en son centre un espace circulaire où reposait autrefois la base du Haut Fourneau.



Fondation du Haut fourneau C, vue nord-ouest

Parti architectural

L'objectif consiste en la réalisation d'interventions minimales qui préservent au maximum l'authenticité, la force, la symbolique de ce lieu atypique ; la patine du béton et les biotopes qui se sont développés au creux du monolithe seront préservés dans la mesure du possible.

Le projet prévoit notamment la possibilité d'aménager au cœur de la fondation du Haut Fourneau C une scène centrale surélevée où peuvent s'organiser divers événements culturels à programmation libre. Une rampe adaptée aux personnes à mobilité réduite et une passerelle au-dessus du bassin d'eau y permettent l'accès. Le visiteur sera accueilli dans un espace protégé en partie basse où une première volée d'un escalier existant lui fait face. Cet escalier sera complété par une nouvelle volée permettant de rejoindre la scène en partie haute. Une plateforme élévatrice sera installée afin de garantir également aux personnes à mobilité réduite d'accéder à ce lieu.

La mise en place de garde-corps métalliques discrets sera nécessaire pour des raisons de sécurité.

Diverses mesures de remise en état et de sécurisation des anciens bétons sont également prévues afin de rendre le vestige accessible au public. Une inspection des parties friables sera menée pour identifier tout risque de détachement de gravats ou éléments de béton. Le sol de l'espace central sera aménagé de sorte à mettre à disposition une surface régulière et propre pour les manifestations de la programmation culturelle.

Installations techniques

Les aménagements prévoient la mise en place d'un éclairage fonctionnel, d'un éclairage de mise en valeur ainsi que d'un balisage des accès garantissant des cheminements sécurisés. Les alimentations électriques permettant le raccordement et l'installation des équipements multimédias nécessaires aux activités culturelles ou artistiques seront également prévues.

L'Atelier de production

Les différents lieux, spectacles et manifestations nécessitent la préparation d'installations, d'équipements ou d'objets, d'où la nécessité d'un atelier de travail et de stockage à disposition de l'asbl Esch 2022 et des artistes ou d'autres intervenants.

Parti architectural

L'atelier de production sera réalisé en structure préfabriquée sur un terrain se situant du côté Nord du Bâtiment Laboratoires ; il se situe en périphérie de la Terrasse des Hauts Fourneaux, ne jouit pas d'une grande visibilité pour les visiteurs, tout en étant à proximité immédiate des lieux de spectacles et manifestations.

L'espace se décompose en trois zones distinctes, à savoir une zone sanitaires-douches-vestiaires, un atelier de production et un espace polyvalent de stockage et de petits travaux. Un revêtement de sol robuste en pavés bois debout sera mis en place afin de supporter tout type de travail manuel et de faciliter l'entretien des locaux.

Les zones de travail bénéficieront d'une lumière naturelle indirecte par des baies vitrées orientées Nord permettant de travailler sans éblouissement. Un accès plain-pied par une porte de type sectionnelle du côté Sud permettra la livraison de matériels divers.

Installations techniques

Les espaces de travail seront traités de manière à garantir une température ambiante correcte sans équipement technique d'envergure ; des stores extérieurs performants ainsi que le principe de ventilation naturelle et nocturne par ouvrants situés en partie basse et haute de l'enveloppe permettront d'éviter la surchauffe et les apports solaires directs en été. Des aérothermes chaufferont les lieux en période hivernale.

L'installation électrique des zones de travail comprendra des éclairages LED uniformes, des enrouleurs en plafonnier avec prises 230V ainsi que quelques prises 400V en périphérie des espaces permettant l'utilisation de machines triphasées. Des bornes Wifi seront également installées.

La zone sanitaires-douches-vestiaires sera équipée d'un système mécanique d'extraction et de pul-sion d'air ainsi que d'un système de chauffage d'appoint. Un éclairage LED et des prises sur goulottes seront prévus.

Des panneaux photovoltaïques seront posés en toiture afin de couvrir au maximum les consom-mations électriques de l'atelier.

L'Espace urbain piéton

L'idée de base du projet Esch 2022 à Belval est de jouir, pour l'organisation des manifestations culturelles, artistiques ou autres, d'un grand espace public piéton et de plusieurs lieux et espaces exceptionnels, tous différents, implantés sur l'ancienne friche industrielle reconvertie en nouveau quartier urbain multifonctionnel animé, et non d'un unique grand lieu fermé.

Ce sera la Terrasse des Hauts Fourneaux entière qui sera l'élément fédérateur de tous les lieux, activités et événements ; elle permettra, en complément aux activités et événements d'Esch 2022, de découvrir un nouveau lieu exceptionnel constitué de vestiges industriels sauvegardés et valorisés, auxquels des architectures contemporaines se sont jointes.

Parti urbanistique

L'espace urbain de la Terrasse des Hauts Fourneaux est une grande zone piétonne dominée par les silhouettes des Hauts Fourneaux A et B et marquée par un revêtement de sol continu en brique foncée comprenant bassins d'eau, forêts et structures urbaines, qui accueillera les manifestations en plein air de tous genres et de toutes envergures. Les différents cafés et restaurants du site ne manqueront pas d'animer l'espace public avec leurs terrasses et offriront des divertissements complémentaires au programme de Esch 2022.

La Halle couverte et l'espace public « Ënnert den Héichiewen » sont les principaux lieux de la Terrasse des Hauts Fourneaux où auront lieu les événements de l'année culturelle 2022.

La Halle couverte, située dans le prolongement de la Halle des Poches à Fonte, est un espace exté-rieur public couvert par la toiture en tôles de la Halle des Coulées du Haut Fourneau A reposant sur une lourde charpente métallique industrielle. L'espace est défini par des parois en panneaux ondulés et translucides en fibre de verre s'arrêtant à quelque 7 mètres au-dessus du sol et des bassins d'eau aménagés côtés Nord et Sud. Des manifestations de plein air en tous genres y seront organisées à l'abri de la pluie, de même que la mise en œuvre d'installations artistiques éphémères.



Espace urbain, vue depuis la Halle couverte

Des modules préfabriqués, flexibles et facilement assemblables, recevant des fonctions de services telles que point d'information, vente de tickets, garde-robe ou étant utilisés pour l'organisation de performances proprement dites, pourront être installés et dispersés sur l'entièreté de la Terrasse des Hauts Fourneaux. Ces modules constitueront des repères et des références de l'année culturelle 2022 dans la ville.



Espace urbain, « Ènnert den Héichiewen » pendant la Fête des Hauts Fourneaux



Espace urbain, « Ënnert den Héichiewen »

Installations techniques

Divers points de raccordement existants en électricité et en eau sont répartis sur la zone piétonne de la Terrasse des Hauts Fourneaux permettant, le cas échéant, d'alimenter les modules préfabriqués aux endroits stratégiques. L'éclairage de la Halle couverte sera également adapté à la fonction lui attribuée pour 2022.

La Structure administrative

La structure administrative se situe à l'angle de l'avenue des Hauts Fourneaux et de l'avenue des Sidérurgistes, en avant-plan de la Halle des Soufflantes. Elle partage avec le pavillon Skip une parcelle rectangulaire, à proximité immédiate des lieux retenus pour les manifestations culturelles de Esch 2022. Le bâtiment de type modulaire et préfabriqué reçoit la direction et le personnel de l'asbl Esch 2022 et est destiné à être réutilisé après l'année culturelle.



Structure administrative, vue sud-ouest

Parti architectural

La structure administrative se veut un signal urbain fort ; elle constitue le centre administratif, logistique et médiatique des activités de l'année culturelle gérées par l'asbl Esch 2022. Son volume, à allure verticale et facilement repérable, est structuré en quatre entités distinctes : la distribution verticale autour de laquelle s'organisent deux blocs respectivement de trois et six étages de bureaux posés sur un rez-de-chaussée à vocation publique.

Le bâtiment de typologie modulaire se pose sur une surface rectangulaire délimitée par un grillage métallique enveloppant le rez-de-chaussée et créant par sa géométrie deux cours extérieures largement ouvertes sur l'espace public moyennant des portails. Le rez-de-chaussée et la distribution verticale en structure métallique basée sur un module de 3 x 6 mètres, définissent un ensemble sur lequel se greffent deux volumes fonctionnels.

La distribution verticale comprend un escalier à simple volée, un ascenseur, ainsi que les gaines techniques verticales. Ce noyau de distribution à l'air libre et non chauffé est délimité par une fine maille métallique offrant une certaine protection aux intempéries. Les gaines techniques apparentes et la structure métallique de l'ensemble font écho au langage industriel du site.

La toiture du volume haut sera équipée de panneaux photovoltaïques alors que celle du volume bas constituera une toiture-terrasse accessible aux utilisateurs de la structure administrative.

Parti constructif

Le bâtiment se compose de deux systèmes structurels différents : le rez-de-chaussée et le noyau central sont en structure métallique, tandis que les étages de bureaux sont de type construction modulaire, préfabriquée en usine et entièrement adaptable, voire démontable, pour une réutilisation après l'année culturelle 2022. Les modules recevront des panneaux photovoltaïques en façade. Il s'agit de réaliser une construction conforme aux principes de l'architecture circulaire et ayant recours aux énergies renouvelables.

Concept énergétique et développement durable

Le bâtiment s'inscrit dans une logique d'économie circulaire et de durabilité par sa construction de type modulaire favorisant une réaffectation future, soit au même emplacement, soit sur d'autres lieux à définir après démontage des différents modules. Chaque module étant identique, des assemblages divers en fonction des besoins futurs sont envisageables, aussi bien en assemblage horizontal que vertical.

Le bâtiment sera énergétiquement efficient et équipé de panneaux photovoltaïques aussi bien en toiture qu'en façade afin de promouvoir la production d'énergies renouvelables. Les matériaux mis en œuvre seront respectueux de l'environnement.

Installations techniques

Le bâtiment sera alimenté d'une part en chauffage urbain, et d'autre part via le réseau de froid urbain permettant un rafraîchissement de l'ensemble par circuit fermé à eau glacée.

Une centrale de gestion des protections solaires à lamelles, ainsi qu'une régulation automatique de l'intensité lumineuse artificielle des espaces en fonction de l'apport d'éclairage naturel sont prévues afin d'améliorer le confort intérieur du bâtiment.

Les espaces de travail pourront être ventilés naturellement ; seuls les locaux humides seront munis d'un ventilateur d'extraction, commandé par un détecteur de mouvement avec temporisation.

Toutes les installations de sécurité telles que l'éclairage de secours ou la détection d'incendie seront conformes aux normes et dispositions en vigueur. Un rack de sécurité sera mis en place permettant le raccordement du bâtiment à la cellule de sécurité du site installée dans la Maison du Savoir.

FICHE FINANCIERE**DEVIS ESTIMATIF**

(indice 811,88 / avril 2019)

Coût de la construction avec équipements fixes *	20 399 000
Möllerei, y compris passerelle	12 298 000
Massenoire	1 472 000
Plancher des Coulées	1 729 000
Halle des Poches à Fonte et espaces Haut Fourneau A	729 000
Skip	290 000
Fondation Haut Fourneau C	416 000
Atelier de production	756 000
Structure administrative	2 709 000
Coût complémentaire	2 655 000
Espace urbain et aménagements extérieurs **	1 737 000
Décor artistique (1,5%)	306 000
Frais divers (3%)	612 000
Réserve pour imprévus (15%)	3 321 000
Honoraires	3 819 000
Coût total HTVA	30 194 000
TVA 17%	5 132 980
Coût total TTC	35 326 980
ARRONDI	35 330 000

* équipements fixes liés aux constructions et non équipements mobiles spécifiques aux projets ou manifestations culturels et artistiques de Esch 2022

** alentours de la Halle des Soufflantes et éventuels travaux de sécurisation de l'enveloppe nécessaires afin de garantir la circulation en toute sécurité des visiteurs ou véhicules non prévus

*

**FICHE RECAPITULATIVE RELATIVE AUX COÛTS DE
CONSOMMATIONS ET D'ENTRETIENS ANNUELS**

(conformément à l'art. 79 sub. A.1 de la loi du 8 juin 1999
portant sur le budget, la comptabilité et la trésorerie de l'Etat)
en euros TTC

Sont repris dans ce tableau, les coûts relatifs à la Möllerei, au Plancher des Coulées et à la structure administrative.

Frais de consommation	101 500
Energie thermique	52 800
Energie électrique	39 900
Eau/Canalisations	8 800
Frais d'entretien courant et de maintenance	259 800
Bâtiments (1% du coût de construction, hors techniques)	146 600
Installations et équipements techniques (2,5% du coût des techniques)	113 200
Provisions d'entretien préventif	486 000
Bâtiments (2% du coût de construction, hors techniques)	293 200
Installations et équipements techniques (4% du coût des techniques)	192 800
TOTAL FRAIS TTC	847 300

*

PARTIE GRAPHIQUE

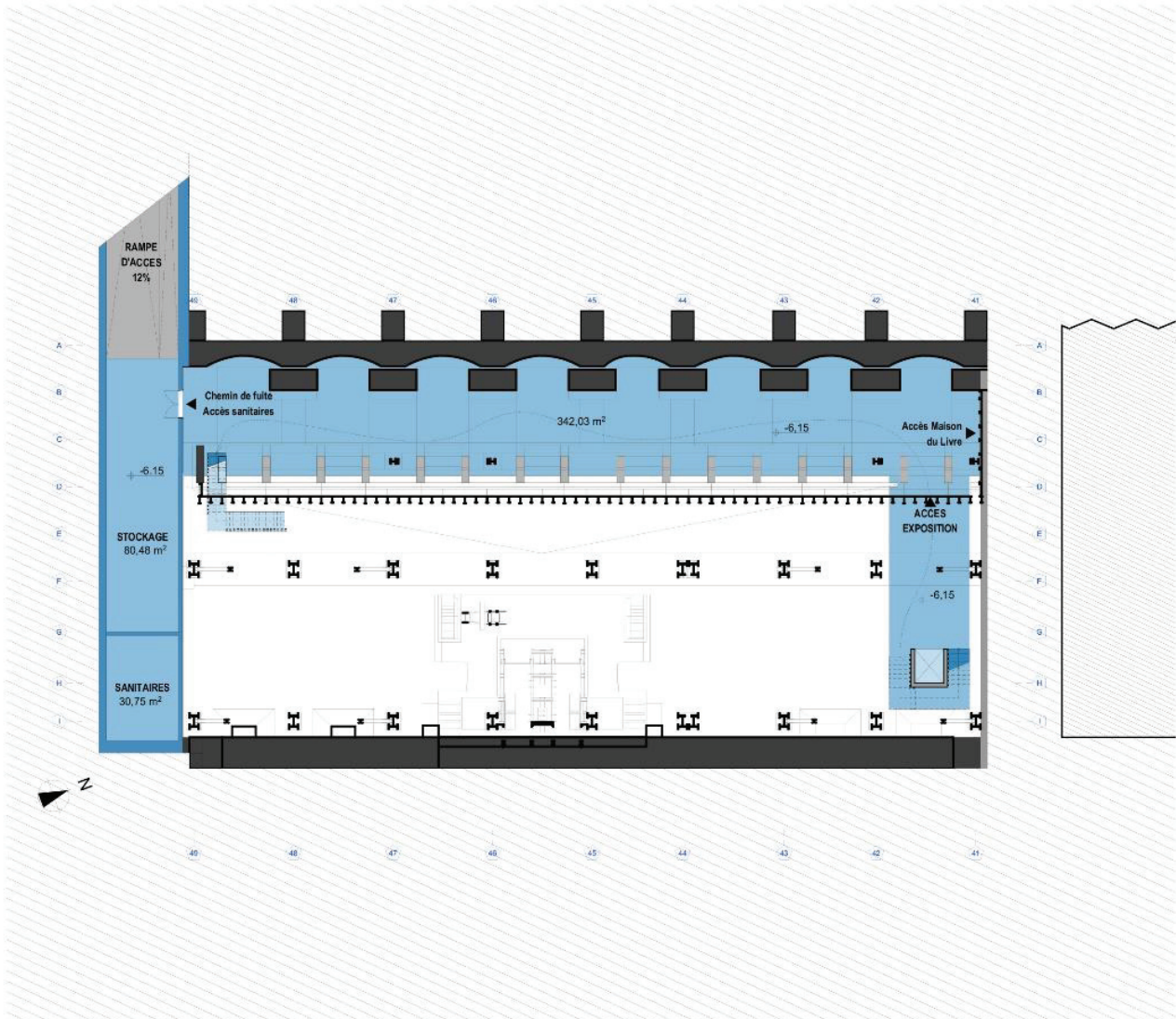
Plan de situation



1. Möllerei
2. Massenoire
3. Plancher des Coulées
4. Fondation du Haut Fourneau A /
Halle des Poches à Fonte
5. Skip
6. Fondation du Haut Fourneau C
7. Atelier de production
8. Structure administrative

La Terrasse des Hauts Fourneaux – plan de repérage des lieux retenus pour Esch2020 hors échelle

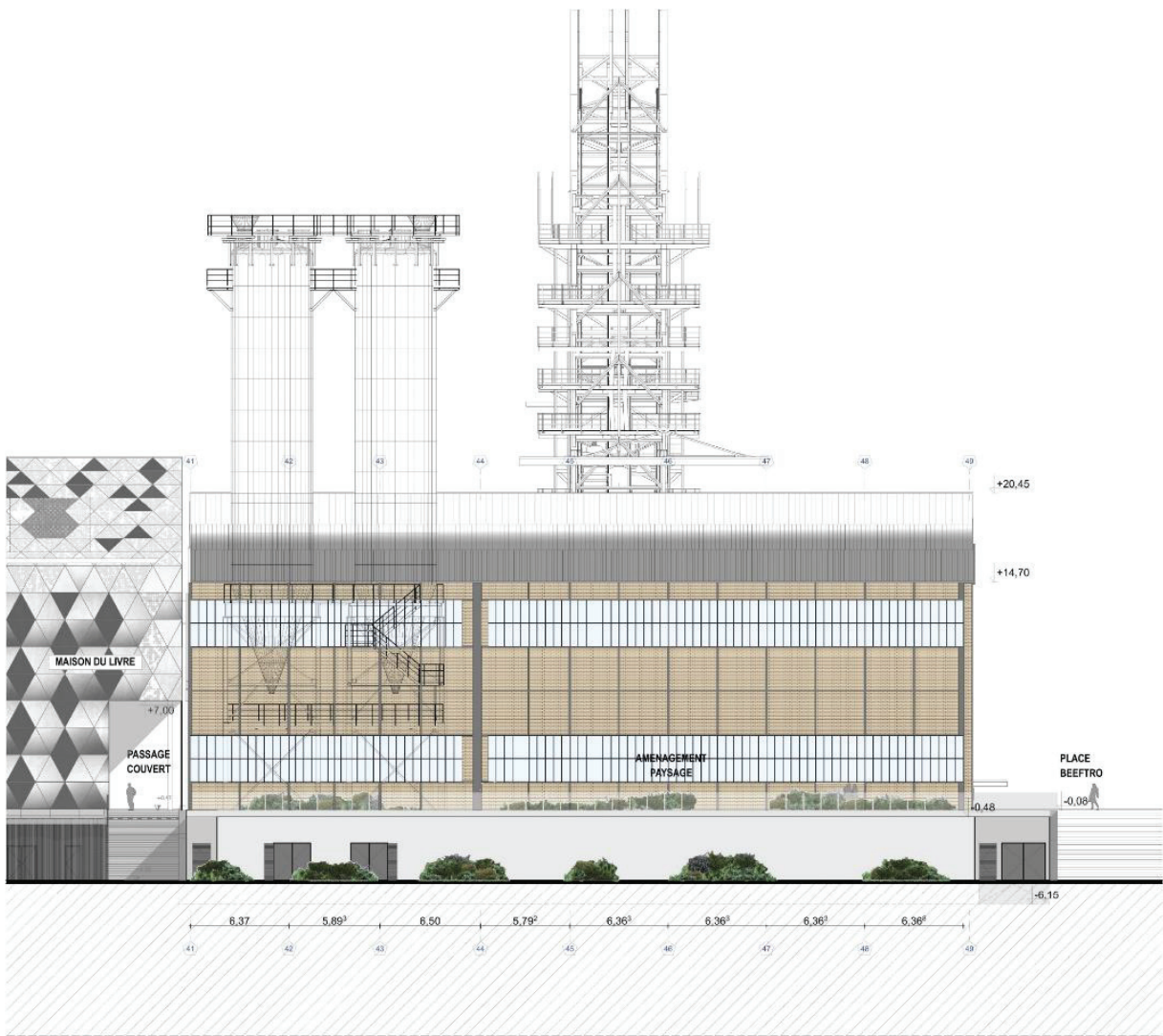
La Möllerei



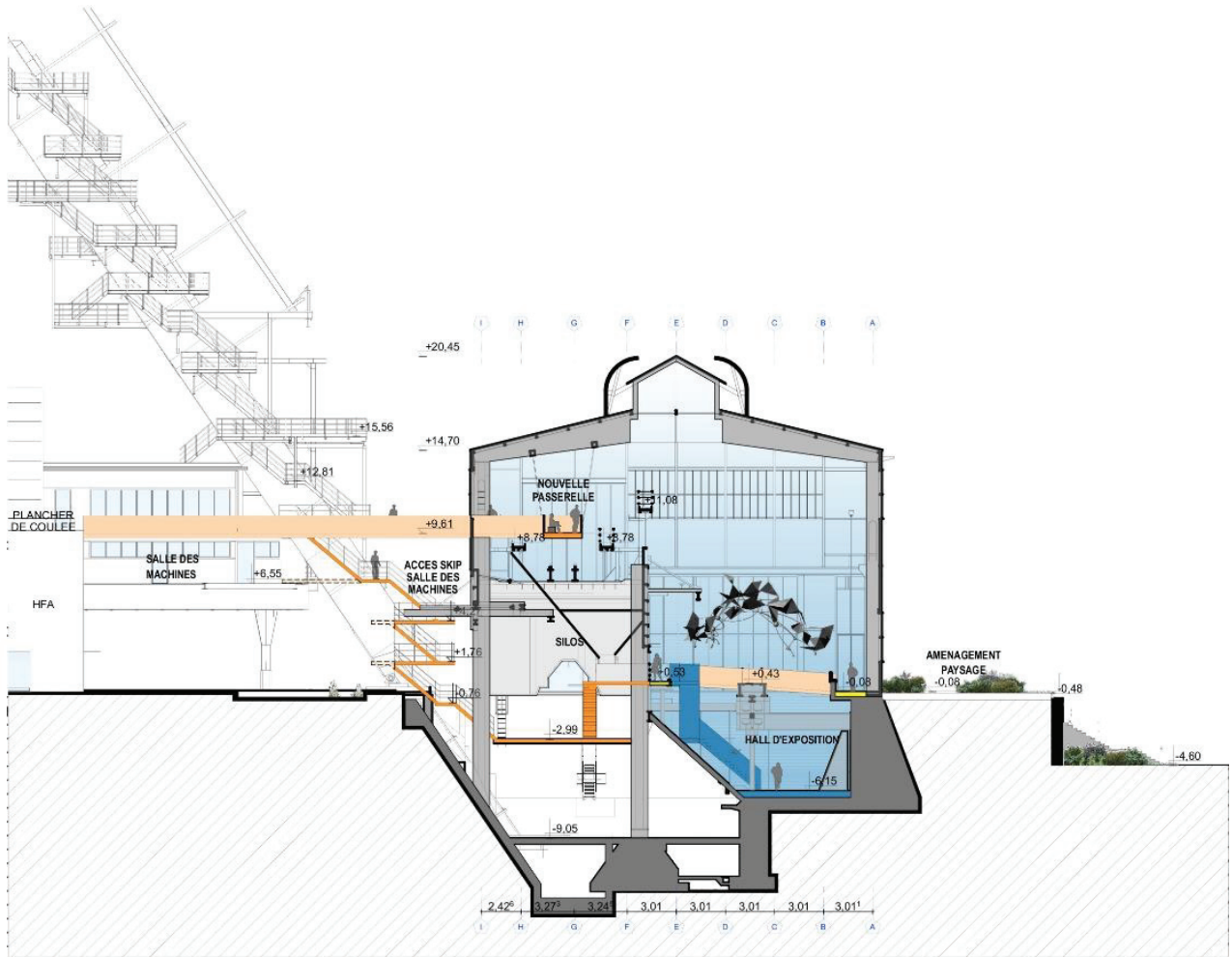
Plan du sous-sol hors échelle



Plan du rez-de-chaussée hors échelle

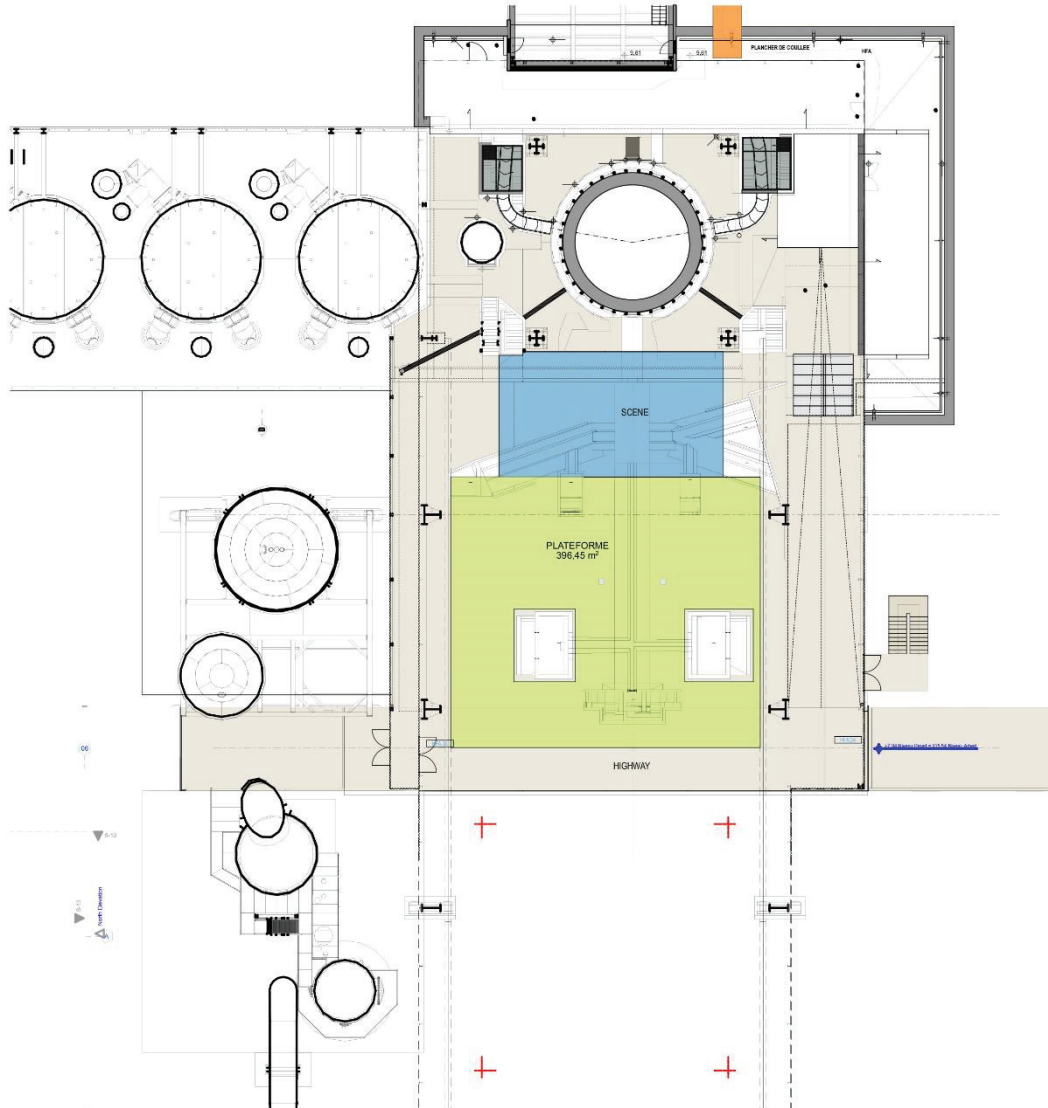


Façade Est hors échelle



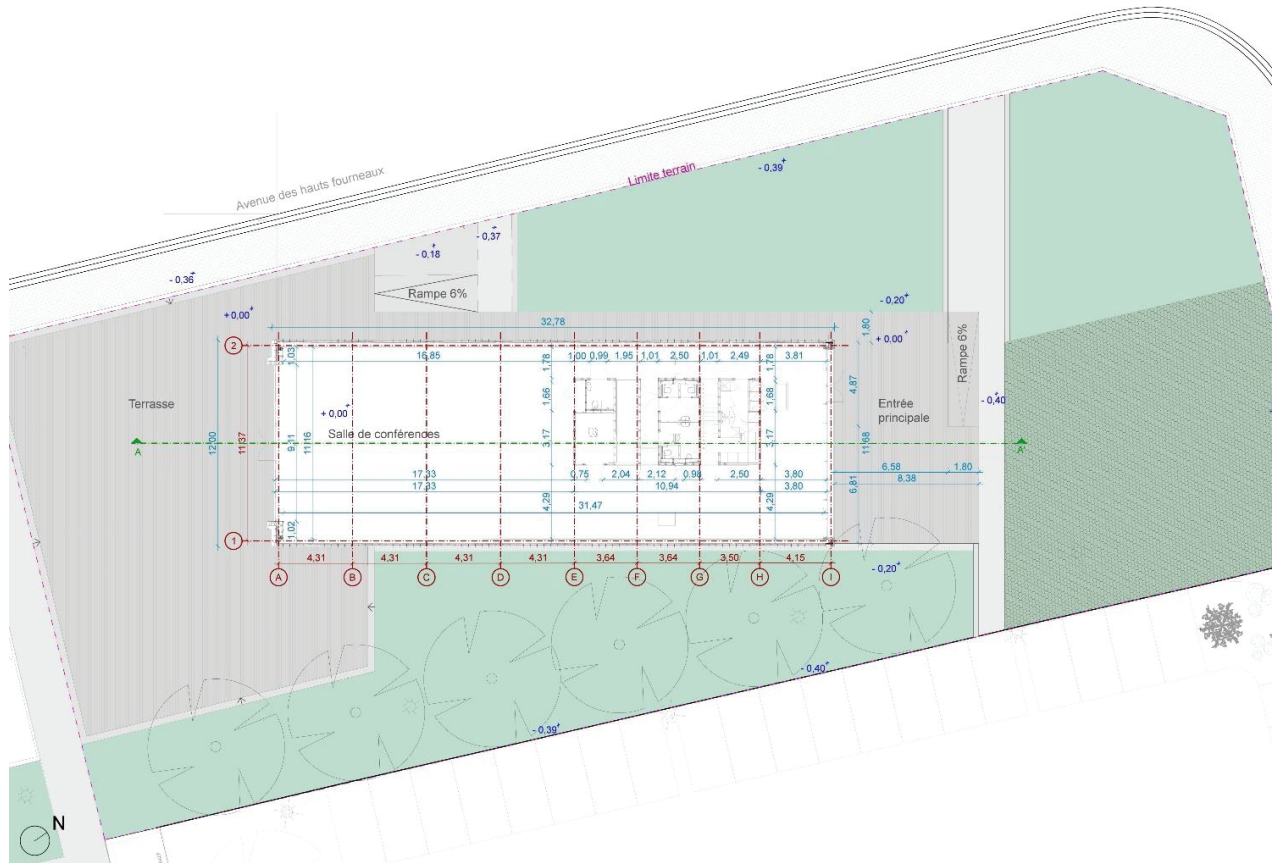
Coupe transversale hors échelle

Le Plancher des Coulées

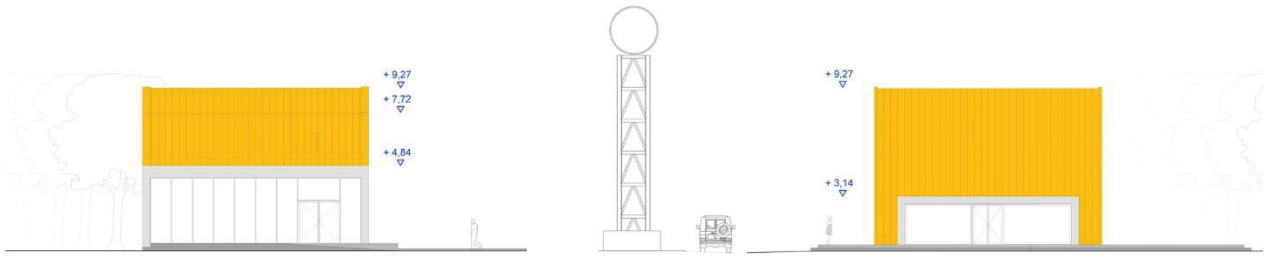


Plan du Plancher des Coulées hors échelle

Le Skip

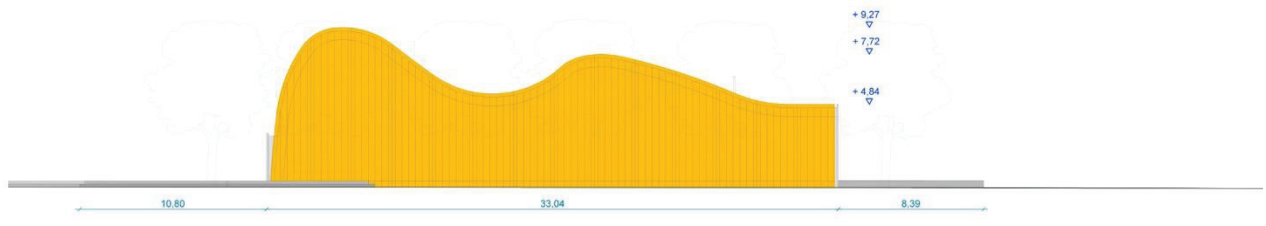


Plan du pavillon hors échelle

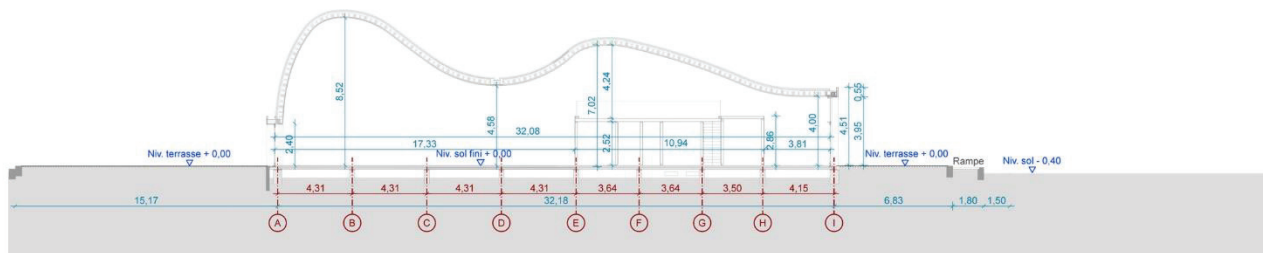


Façade nord hors échelle

Façade sud hors échelle



Façade est hors échelle



Coupe longitudinale hors échelle

*

FICHE D’EVALUATION D’IMPACT

Intitulé du projet :	Projet de loi relatif à la réalisation des infrastructures et aménagements pour la Capitale européenne de la Culture 2022 à Belval
Ministère initiateur :	Ministère de la Mobilité et des Travaux publics/département des Travaux publics
Auteur(s) :	Gilbert Schmit
Tél :	247-83328
Courriel :	gilbert.schmit@tp.etat.lu
Objectif(s) du projet :	Financement et la réalisation des infrastructures et aménagements pour la Capitale européenne de la Culture 2022 à Belval.
Autre(s) Ministère(s)/Organisme(s)/Commune(s)impliqué(e)(s) :	Le Fonds Belval
	Ministère de la Justice et Ministère des Finances avec avis positif
Date :	11.10.2019

Mieux légiférer

1. Partie(s) prenante(s) (organismes divers, citoyens, ...) consultée(s) : Oui Non ²
 Si oui, laquelle/lesquelles :
 Remarques/Observations :

2. Destinataires du projet :
 - Entreprises/Professions libérales : Oui Non
 - Citoyens : Oui Non
 - Administrations : Oui Non

3. Le principe « Think small first » est-il respecté ? Oui Non N.a.³
 (c.-à-d. des exemptions ou dérogations sont-elles prévues suivant la taille de l’entreprise et/ou son secteur d’activité ?)
 Remarques/Observations :

4. Le projet est-il lisible et compréhensible pour le destinataire ? Oui Non
 Existe-t-il un texte coordonné ou un guide pratique, mis à jour et publié d’une façon régulière ? Oui Non
 Remarques/Observations :

5. Le projet a-t-il saisi l’opportunité pour supprimer ou simplifier des régimes d’autorisation et de déclaration existants, ou pour améliorer la qualité des procédures ? Oui Non
 Remarques/Observations :

² Double-click sur la case pour ouvrir la fenêtre permettant de l’activer.

³ N.a. : non applicable.

6. Le projet contient-il une charge administrative⁴ pour le(s) destinataire(s) ? (un coût imposé pour satisfaire à une obligation d'information émanant du projet ?) Oui Non
- Si oui, quel est le coût administratif⁵ approximatif total ? (nombre de destinataires x coût administratif par destinataire)
7. Le projet prend-il recours à un échange de données interadministratif (national ou international) plutôt que de demander l'information au destinataire ? Oui Non N.a.
- Si oui, de quelle(s) donnée(s) et/ou administration(s) s'agit-il ?
8. Le projet prévoit-il :
- une autorisation tacite en cas de non réponse de l'administration ? Oui Non N.a.
 - des délais de réponse à respecter par l'administration ? Oui Non N.a.
 - le principe que l'administration ne pourra demander des informations supplémentaires qu'une seule fois ? Oui Non N.a.
9. Y a-t-il une possibilité de regroupement de formalités et/ou de procédures (p.ex. prévues le cas échéant par un autre texte) ? Oui Non N.a.
- Si oui, laquelle :
10. Le projet contribue-t-il en général à une :
- a) simplification administrative, et/ou à une Oui Non
 - b) amélioration de la qualité réglementaire ? Oui Non
- Remarques/Observations :
11. En cas de transposition de directives communautaires, le principe « la directive, rien que la directive » est-il respecté ? Oui Non N.a.
- Sinon, pourquoi ?
12. Des heures d'ouverture de guichet, favorables et adaptées aux besoins du/des destinataire(s), seront-elles introduites ? Oui Non N.a.
13. Y a-t-il une nécessité d'adapter un système informatique auprès de l'Etat (e-Government ou application back-office) ? Oui Non
- Si oui, quel est le délai pour disposer du nouveau système ?
14. Y a-t-il un besoin en formation du personnel de l'administration concernée ? Oui Non N.a.
- Si oui, lequel ?
- Remarques/Observations :

4 Il s'agit d'obligations et de formalités administratives imposées aux entreprises et aux citoyens, liées à l'exécution, l'application ou la mise en oeuvre d'une loi, d'un règlement grand-ducal, d'une application administrative, d'un règlement ministériel, d'une circulaire, d'une directive, d'un règlement UE ou d'un accord international prévoyant un droit, une interdiction ou une obligation.

5 Coût auquel un destinataire est confronté lorsqu'il répond à une obligation d'information inscrite dans une loi ou un texte d'application de celle-ci (exemple : taxe, coût de salaire, perte de temps ou de congé, coût de déplacement physique, achat de matériel, etc.).

Egalité des chances

15. Le projet est-il :
- principalement centré sur l'égalité des femmes et des hommes ? Oui Non
 - positif en matière d'égalité des femmes et des hommes ? Oui Non
 - Si oui, expliquez de quelle manière :
 - neutre en matière d'égalité des femmes et des hommes ? Oui Non
 - Si oui, expliquez pourquoi :
 - négatif en matière d'égalité des femmes et des hommes ? Oui Non
 - Si oui, expliquez de quelle manière :
16. Y a-t-il un impact financier différent sur les femmes et les hommes ? Oui Non N.a.
- Si oui, expliquez de quelle manière :

Directive « services »

17. Le projet introduit-il une exigence relative à la liberté d'établissement soumise à évaluation⁶ ? Oui Non N.a.
- Si oui, veuillez annexer le formulaire A, disponible au site Internet du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur : www.eco.public.lu/attributions/dg2/d_consommation/d_march_int_rieur/Services/index.html
18. Le projet introduit-il une exigence relative à la libre prestation de services transfrontaliers⁷ ? Oui Non N.a.
- Si oui, veuillez annexer le formulaire B, disponible au site Internet du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur : www.eco.public.lu/attributions/dg2/d_consommation/d_march_int_rieur/Services/index.html

⁶ Article 15, paragraphe 2 de la directive « services » (cf. Note explicative, p. 10-11)

⁷ Article 16, paragraphe 1, troisième alinéa et paragraphe 3, première phrase de la directive « services » (cf. Note explicative, p. 10-11)

